



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## accès aux soins

Question écrite n° 45739

### Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo alerte Mme la ministre de la santé et des sports sur les difficultés rencontrés par certains de nos concitoyens pour accéder aux soins. En effet, les soins médicaux sont de moins en moins bien remboursés : le ticket modérateur, la part non prise en charge par la sécurité sociale, est passé de 20 à 35 %, des franchises sur les médicaments et des forfaits hospitaliers ont été mis en place. En même temps, le budget de la sécurité sociale est déficitaire de plusieurs milliards d'euros, et la contribution au remboursement de la dette sociale (la CRDS) ne suffit pas à pallier les dépenses multiples, tandis que les exonérations de charges sociales, énorme manque à gagner pour les finances publiques aggravent ce déficit. De plus en plus de médecins spécialistes exercent en secteur 2 avec des dépassements d'honoraires parfois scandaleux (3 ou 4 fois le prix d'une consultation de secteur 1) auxquels il faut ajouter des médicaments souvent mal ou non remboursés. Ce sont les plus démunis de nos concitoyens (jeunes, retraités, travailleurs précaires, Rmistés, chômeurs...) qui en font les frais parce qu'ils n'ont plus les moyens de se faire soigner autant que nécessaire. Elle lui demande quelles mesures elle compte mettre en place afin de permettre à tous l'accès aux soins.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 45739

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 mars 2009, page 3034

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)